

N° 26 - Octobre 2019

VILLENNES

S/SEINE

Dossier Enfance / Jeunesse

pages 6 à 9



SOMMAIRE



6-8

Dossier Enfance / Jeunesse



10

Aménagement



12-13

Vie Municipale

3 Editio du Maire

4-5 Vous avez aimé

■ Retour sur les événements.

6-9 Dossier Enfance / Jeunesse

■ Nos enfants, notre avenir

10 Aménagement

■ Maison des Associations : les travaux démarrent au mois de novembre

11 Vie économique

■ Mise en Seine, une boutique « Made in Villennes »
■ Nouvelles installations

12-13 Vie municipale

■ Inscriptions sur les listes électorales ■ Votre Conseil municipal en séance ■ L'accueil de la mairie et vous

14-15 Environnement

■ Un nouveau geste pour l'environnement
■ World Clean Up Day ■ Un pas vers le cimetière végétal

16 Sport

■ Des stages sportifs et ludiques ■ EMS cherche roulettes ■ Le Tennis-Club a 70 ans ■ Donner du sens à votre vie avec la Sophrologie !

17 Culture

■ Les expositions ■ Julie Alcaraz, piano - Concert Jeune talent ■ Marché de Noël ■ Concert de Noël ■ Ça se passe à la bibliothèque ■ Théâtre : Les Arts associés présentent...
■ Danceline Show ■ Corps à Cordes 2^e opus

20 Patrimoine

■ Villennes et son passé agricole
■ L'ancienne mairie-école, devenue la Maison des Associations

21 Aînés

■ Villennes et ses centenaires ■ Au service de nos Aînés

22 Focus

■ Une Villenoise double Championne de France

22 Tribune libre

23 Agenda

23 Carnet

■ Hommage au Docteur Yann Abadie

EDITO



Chères Villennoises, chers Villennois,

« Voici que la saison décline » disait Victor Hugo à l'approche de l'automne.

Elle décline, en effet, en douceur, avec ses rendez-vous rituels : rentrée scolaire, reprise des activités de loisirs, retrouvailles de septembre au forum des associations ou à la brocante, rencontre avec les nouveaux arrivants... Tous ces événements villennois se sont déroulés dans une ambiance conviviale, et ont prouvé une fois de plus la vitalité de la vie associative, culturelle et sportive de notre commune. Merci à tous les acteurs de ces moments forts qui rythment chaque année notre rentrée.



Mais pour certains, l'été n'a pas été synonyme de repos : les services techniques municipaux se sont attachés à ce que tout soit prêt pour accueillir les enfants des écoles, et les aménagements de la Maison de l'Enfance et des abords de l'école du Pré-Seigneur ont été achevés. Les préparatifs des derniers travaux programmés pour cette mandature sont en cours d'achèvement, et en particulier la maison médicale, les garages à bateaux pour nos associations nautiques, la voirie du quai de Seine, la réhabilitation et l'agrandissement de la Maison des associations. Concernant cette dernière tout est prévu pour que les activités associatives puissent se poursuivre dans des équipements provisoires installés sur les anciens tennis de la rue Gallieni.

C'est aux plus jeunes d'entre nous que nous avons voulu consacrer le dossier de ce magazine. Vous pourrez y lire, par la diversité et la qualité des offres d'accueil et d'activités, combien nous sommes soucieux de leur épanouissement et de leur bien-être, qui est aussi celui de leurs parents.

Ce début d'automne a malheureusement été assombri par une bien triste nouvelle qui a ému profondément une très grande partie des Villennois : le décès du Docteur Yann Abadie. Médecin généraliste, il s'est consacré pendant plus de 30 ans – et jusqu'au bout de sa vie – aux habitants de notre commune. La municipalité s'associe à la peine de sa famille et de ses amis. Le 26 septembre, disparaissait aussi le président Jacques Chirac, qui a marqué de son empreinte la vie politique du pays durant plus de 50 ans.

L'un et l'autre aimaient la vie et l'action : ils avaient « le goût de l'autre ». C'est le message qu'ils nous laissent et que je veux partager avec vous pour terminer.

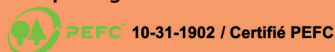
Bien cordialement,

Le Maire, Michel PONS



Directeur de la publication : Michel Pons
Responsable de la publication : Sandrine Pennanéac'h
Rédaction : Anne-Marie François, Sandrine Pennanéac'h
Culture : Sandra Czeher - Patrimoine : associations ACV et CHV
Conception graphique : Nadine Langlois
Crédits photos : Service Communication et les Photophiles.
(En couverture : ASV Taekwondo, Forum 2019)
Régie publicitaire : France Régie Editions
Impression : Imprimerie Jasson Taboureau - 2 700 exemplaires

Dépôt légal : 4^e trimestre 2019



La rentrée scolaire à l'école Saint-Exupéry.

Vous avez aimé

[Mercredi 28 août 2019]

Succès pour le cinéma en plein air



Dans le théâtre de verdure, transformé pour l'occasion en salle de cinéma à ciel ouvert, plus de 300 personnes sont venues assister à la projection de *Blue*, un film documentaire aux images resplendissantes et à la musique envoûtante qui vous transporte dans les fonds sous-marins à la découverte d'espèces aussi colorées qu'étonnantes. Chaises et transats ont rapidement été occupés par petits et grands, venus avec plaids et couvertures...

L'ambiance conviviale était au rendez-vous, avec également un stand de douceurs sucrées.



© Photophilies - Anne Petit



[Vendredi 13 septembre 2019]

Nos bacheliers récompensés

Nos bacheliers étaient à l'honneur ce vendredi 13 septembre lors de la cérémonie organisée par la Ville. Une trentaine de lauréats ont répondu présents et ont eu le plaisir de recevoir du Maire et de l'équipe municipale une carte cadeau de 50 €.



Parmi les très bons résultats annoncés – nos jeunes lauréats ont intégré de prestigieuses formations – une performance a impressionné les invités : Romane Gryson a décroché son bac ES avec la moyenne de 19,66. Et cette jeune fille collectionne les succès puisque dans son sport - l'athlétisme - son équipe est championne de France !

Vous n'avez pu assister à la cérémonie ? Vous êtes invités à retirer votre carte cadeau (sur présentation d'une pièce d'identité) à l'accueil de la Mairie.

[Samedi 7 septembre 2019]

Un Forum des associations animé

Vous étiez nombreux à participer en famille et entre amis au Forum 2019. Une quarantaine d'associations, réparties en 3 villages – Bien-être, Sport et Culture – ont répondu à l'appel de la Ville pour vous présenter leurs activités et animer cette journée. Les démonstrations se sont enchaînées sur la scène centrale : danse,

taekwondo, escrime et boxe française. Entre ces représentations d'un haut niveau sportif, la musique a investi la scène. Le groupe Alam'Star – de jeunes Villennois dont vous retrouverez le clip sur notre site – a électrisé la scène, la chanteuse de l'école de musique Azim'Ut a ravi le public et la toute jeune élève de l'association Souffle de Vie nous a offert un beau moment d'émotion. D'autres distractions étaient également au programme : paddle sur le plan d'eau, balades en poney (et en âne !) dans le parc Fauvel, et le « château Oceanland », une structure gonflable dont le succès attendu auprès des enfants n'a pas été démenti. A l'heure du déjeuner, tranquillement installés à l'espace repas aménagé pour l'occasion, vous avez pu profiter des grillades-frites de Teddy et du café-douceurs de la Caisse des Écoles. Une édition 2019 synonyme d'une belle journée de loisirs en famille !

Vous avez aimé

[Samedi 14 septembre]

Olympiades en famille : du sport et de la convivialité

Vous étiez une centaine à relever le défi des Olympiades en famille, challenge sportif organisé par le service des sports en collaboration avec nos associations sportives. Ce défi a démarré par un échauffement collectif

digne des départs des « Mud Days » qui a donné le ton de l'après-midi : bonne humeur et ambiance assurées ! Bien échauffés, vous étiez prêts à affronter les nombreuses épreuves proposées : escalade, aviron, taekwon-

do, football, basket, badminton, mais aussi atelier multisports et renforcement musculaire.

Un bel effort sportif dans une ambiance sympathique.



[Samedi 28 septembre]

Les nouveaux Villennois à la découverte de leur ville

Samedi 28 septembre, une cinquantaine de nouveaux Villennois ont répondu présents à l'invitation du Maire. La visite détaillée et commentée de l'église par la SAPS (Sauvegarde et Animation du Patrimoine Sacré) a lancé le parcours découverte dans les

rues de la ville, sous l'égide de l'ACV : place de la Libération, marché, halte fluviale, pont de l'île, gare, parc Fauvel... Cette promenade culturelle, historique et conviviale, s'est terminée en mairie par un verre de l'amitié en présence de l'équipe municipale.



Les nouveaux arrivants et les élus, place de la Libération.

[Dimanche 29 septembre]

Une brocante à travers gouttes



Malgré une météo peu clémente, quelque 200 exposants – essentiellement des particuliers et des associations ont composé une palette de stands bigarrée. Les commerçants aussi ont contribué à la fête.

Merci à tous pour votre participation à cette journée d'échanges en tous genres !

Nos enfants, notre avenir

Le bien-être de nos enfants est une préoccupation majeure de la Ville. Du temps scolaire aux activités de loisirs, petit tour d'horizon des structures et nouveautés qui participent à leur épanouissement.

C'est la classe !

Le 2 septembre, 527 élèves ont repris le chemin de l'école, avec appréhension pour certains, avec joie pour la plupart.



A l'école des Sables, la rentrée 2019 fut mouvementée suite à la fermeture annoncée de la 4^e classe. Cette décision entraînait la surcharge des 3 autres avec 33 à 34 enfants par classe. Or, ni la communauté éducative, ni les enfants ne devraient supporter de tels effectifs, inacceptables pour un enseignement de qualité. Le lundi 2 septembre, jour

de rentrée, les parents ont donc manifesté leur mécontentement devant l'école. L'adjoint au Maire en charge des Affaires scolaires, avec l'appui du Maire, a contacté les services de l'Inspection Académique, ainsi que le Ministère de l'Éducation Nationale pour faire état de la situation. Le lendemain, après constat sur le terrain, le maintien de la 4^e classe était confirmé.

527 élèves - aucune fermeture de classe

- Ecole élémentaire du Pré-Seigneur : **167 - 7 classes**
- Ecole élémentaire Saint-Exupéry : **168 - 7 classes**
- Ecole maternelle Chèvrefeuilles : **89 - 3 classes**
- Ecole maternelle des Sables : **101 - 4 classes**

Effectifs dans les cantines (sept. 2019) :

Pré-Seigneur : 154
Saint-Exupéry : 155
Chèvrefeuilles : 75
Les Sables : 94

Cette classe déjà équipée et prête à recevoir les élèves, a permis la rapide installation dès le jeudi 5 septembre. Nous souhaitons une belle année scolaire à Mme Plantrou, qui a pris en charge cette classe, ainsi qu'à Mesdames Estival et Galey, nouvelles enseignantes à l'école élémentaire du Pré-Seigneur.



Des écoles « rafraîchies »

Comme chaque été, nos écoles ont bénéficié de travaux d'entretien bienvenus et réalisés par les services techniques : réparations de tableaux, meubles, vélos, trottinettes et aménagements divers : pose d'étagères, de tableaux blancs et de vidéoprojecteurs, d'un visiophone, etc. Des travaux d'entretien des bâtiments ont également été entrepris : vérification des luminaires, changements de dalles au plafond, peinture de classes et de couloirs. À la rentrée, nos enfants ont ainsi retrouvé des locaux propres et bien entretenus.



Ecole Saint-Exupéry : peinture mur et pose tableau.

L'école du Pré-Seigneur a, quant à elle, bénéficié de travaux d'aménagement extérieur et de voirie : la nouvelle clôture a été posée et la zone de dépose-minute créée.

Pour que cet aménagement fluidifie la circulation, il convient d'en respecter les règles : les parents doivent s'y arrêter le temps strictement néces-



Ecole du Pré-Seigneur, voie de dépose-minute.

saire à la dépose ou à la récupération de leurs enfants. Ce n'est pas une zone de stationnement de courte durée. En principe, ils doivent donc rester au volant de leur véhicule. Ainsi, les parents qui souhaitent accompagner leurs enfants au portail doivent se garer sur les places de parking prévues à cet effet et laisser la zone de dépose-minute libre.

Des écoles écologiques

Cet été, les sanitaires de nos écoles ont été équipés de distributeurs Eco-natural. Un système innovant, dont le papier et le distributeur sont issus du



recyclage de tous les composants des briques alimentaires. La société *Lucart Professionnel* développe, avec le système EcoNatural, un modèle d'économie circulaire en valorisant les briques alimentaires usagées pour les transformer en deux nouvelles matières premières. Les enfants ont très vite remarqué le changement, avec ce papier légèrement marron dont une seule feuille suffit pour s'essuyer les mains, grâce aux nouveaux dévidoirs. Cet équipement, qui engendre de réelles économies de papier, est en cours d'installation dans les bâtiments communaux.



Réunion de chantier avec l'équipe municipale.



Activité nautique, septembre 2019.

Des écoles dynamiques

A Villennes, l'apprentissage passe aussi par des activités extrascolaires. En primaire, les élèves ont la chance de pratiquer de nombreuses activités de loisirs : piscine, voile, classes découvertes. Ces deux dernières sont financées par la Ville.

Et en 2018, un partenariat a été développé avec le golf pour que nos enfants découvrent cette activité, animée et encadrée par un professionnel. Et cette année, ce ne sont pas moins de 13 classes, réparties sur les 4 écoles de Villennes, qui se rendront régulièrement à la bibliothèque Émile Zola.



Activité voile, septembre 2019.



Activité golf, juin 2019.

Après l'école, vive les loisirs !

En dehors du temps scolaire, trois structures accueillent vos enfants : les ACS et l'EMS, l'accueil de loisirs L'île aux Enfants et le Local 11-17. Immersion au cœur de leurs loisirs.

ACS ou EMS

Les Ateliers Culturels et Sportifs (ACS), créés par la Ville suite à l'arrêt des TAP et au retour à la semaine de 4 jours, s'inscrivent dans la continuité des activités scolaires et sont gérés par le Service des Sports.

Ils accueillent les enfants de 3 à 11 ans (petite section maternelle-CM2), les mercredis (hors vacances scolaires) de 8h30 à 11h30, avec possibilité de restauration. De nombreux ateliers encadrés par des éducateurs spécialisés sont proposés : danse, théâtre, photo, film d'animation, tennis, golf, sports collectifs, gymnastique... Chaque année, un thème d'actualité est au programme : en 2017/2018 les Jeux Olympiques d'hiver, en 2018/2019 la sécurité routière et les ateliers vélos. Cette année, l'environnement et l'éco-responsabilité ont été retenus avec, notamment, la découverte et l'entretien du poulailler municipal, la photographie avec des exercices de prise de vue en pleine nature.



L'École Municipale des Sports (EMS), rattachée au Service des Sports, propose à vos enfants les mercredis (8h30 - 11h30) de nombreuses activités : natation (CP et CE1), tennis, escalade, sports collectifs (handball, basket-ball, football) et, d'autres tout aussi ludiques, comme le kin-ball, du volley qui se joue sans filet avec un ballon de 1,20 m de diamètre.

Septembre 2019

- ACS et EMS : 214 enfants
- EMS : 150 enfants dont 130 enfants Villennois
- ACS : 64 enfants



L'EMS accueille également les enfants de moyenne et grande sections, le mercredi de 14h à 15h, pour leur faire découvrir une dizaine d'activités dans l'année.

Et, pendant les vacances scolaires, les stages sportifs à la semaine connaissent toujours un grand succès. (cf. p16).

L'île aux enfants

Cet accueil de loisirs, géré par le Syndicat Intercommunal Villennes Médan (SIVM), accueille vos enfants les mercredis et pendant les vacances scolaires de 7h à 19h, et dans le cadre de l'accueil périscolaire (7h-8h15 / 16h30-19h).

Avec l'équipe d'animation, impossible de s'ennuyer. Des plannings d'activités, des événements, des sorties et des séjours sont inscrits

au programme préparé par les animateurs.

Pour les vacances de Toussaint 2019 les thèmes retenus sont :

■ **Pour les Primaires :** 1^{re} semaine l'Espace (sortie au Parc des Etoiles, Triel-sur-Seine) ; 2^e semaine : Orange en folie.

■ **Pour les Maternels :** 1^{re} semaine Musique (sortie ou intervenant sur site) ; 2^e semaine : les petites citrouilles. Info+ : villennes-sur-seine.fr > Espace famille.

COUP DE JEUNE !

Pour cette rentrée, l'île aux enfants s'est refait une beauté.

L'équipe d'animateurs et les enfants ont été heureux de retrouver leurs locaux rénovés.

En juillet, le Comité Syndical du SIVM, a effectivement entrepris d'importants travaux de rénovation des salles primaires, qui n'avaient pas fait l'objet de réfection depuis leur ouverture en 2006. Cette partie a été embellie : reprise en peinture des murs, changement du revêtement des sols et remplacement du mobilier et du matériel. Des projets de déco, d'aménagement seront réalisés par les enfants, pour qu'ils s'approprient encore un peu plus leurs salles, avec le soutien des animateurs.

Toute l'équipe est donc au travail pour offrir des projets d'animation innovants !



Salle primaire - Avant (2018)



Après (septembre 2019)

Et nos ados ?

Le Local accueille les adolescents de 11 à 17 ans les mercredi et samedi (14h-20h), et le vendredi (16h-20h), ainsi que du lundi au vendredi (13h-20h) pendant les vacances scolaires. De nombreuses activités sont proposées à nos jeunes.

Au programme de la Toussaint 2019 : Escape game, Jump Park, bowling, parc Astérix, soirée raclette...

Et pour 2020, ce n'est pas un mais deux séjours qui sont organisés : en avril, direction Europa-park, un des deux plus grands parcs de loisirs d'Europe situé en Allemagne ; et en juillet nos jeunes s'envoleront pour la Bulgarie sur les bords de la mer Noire.



Un séjour placé sous le signe du soleil, de la découverte et des activités nautiques. Le Local accompagne également les jeunes de 17 ans intéressés par l'animation en leur offrant l'opportunité de passer le BAFA (envoyer son CV et lettre de motivation au Local).

NOUVEAUTÉ !

En 2020, le Local agrandit sa surface d'accueil avec l'ouverture et l'aménagement de ses sous-sols. Ils abriteront divers ateliers, musicaux notamment, et deviendront accessibles au public.

ACS et EMS : Service des Sports, Complexe sportif, rue du Pré aux Moutons – 06 74 82 10 97 - 01 39 08 02 13. c.chislard@ville-villennes-sur-seine.fr
L'Ile aux enfants – maison de l'Enfance, rue du Pré aux Moutons – 01 39 75 30 38. lileauxenfants@9business.fr
le Local11-17 – rue du Pré aux Moutons – 06 71 35 59 11 – lelocal1117@gmail.com

Bientôt un nouvel Espace Famille



La Ville travaille à vous proposer un nouvel espace famille à compter de janvier 2020. Une évolution vers l'Espace Citoyen Premium (ECP), avec une nouvelle ergonomie, des démarches matérialisées et le paiement en ligne.

Vers un nouveau portail dynamique

Avec l'ECP vous pourrez réaliser rapidement vos démarches liées aux services scolaires, à l'accueil de Loisirs et au local Jeunes.

Ce nouveau portail « en responsive design » s'adapte à tous vos écrans, avec une ergonomie repensée et un espace de stockage utile. En outre, disponible 24h/24h, il vous facilite les démarches grâce à :

- votre espace personnel, accessible sur tous vos écrans ;
- une vue d'ensemble de vos démarches pour tous les membres de la famille : réservation, inscription, absence ;
- le suivi de vos factures en temps réel ;

- la dématérialisation des documents administratifs en les stockant sur votre espace personnel.

- et le paiement en ligne à tout moment.

Une évolution en deux phases

Cette évolution vers l'ECP se déroule en deux phases : l'installation du nouveau logiciel métier sur lesquels les agents de la ville travaillent. Cette 1^{re} phase technique débute à la mi-octobre avec la migration de l'ancien logiciel (Concerto) vers le nouveau logiciel métier (Opus), et consiste principalement à la mise en œuvre de ce dernier. Pendant cette opération, l'espace famille que vous utilisez sera indisponible du 23 au 25 octobre. Vous pourrez à nouveau

l'utiliser, dans son ergonomie actuelle, à partir du 26 octobre.

La 2^e phase qui consiste en l'installation du nouveau portail web ECP se déroulera en décembre 2019 pour une mise en ligne fin janvier 2020. Le paiement en ligne sera alors effectif.

Les +

Avec l'ECP - Janvier 2020

- + Démarches **simplifiées**
- + Accès **7j/7 et 24h/24**
- + Espace privé et **sécurisé**
- + Suivi des demandes en **temps réel**
- + Espace de stockage des justificatifs
- + **Paiement en ligne**

Maison des Associations : les travaux démarrent au mois de novembre

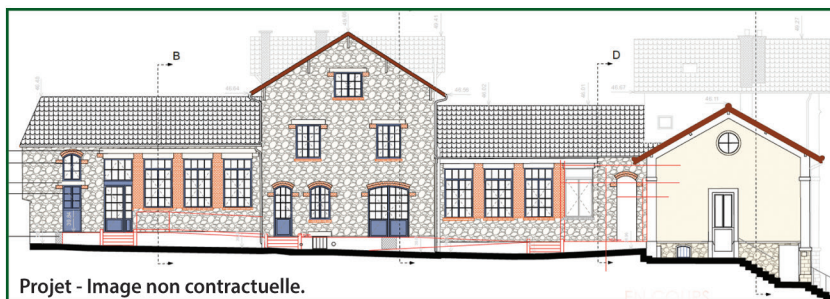
Le réaménagement de la Maison des Associations, projet structurant annoncé dans le « Villennes Infos n°22 » (décembre 2018), va débuter en novembre. Point d'étape.

Un double objectif

Cet établissement public vieillissant d'environ 1000 m², nécessite d'importants travaux. Le projet a donc été conçu avec le double objectif d'augmenter sa capacité d'accueil pour répondre à un taux d'occupation en constante augmentation (création de 160 m² de surface supplémentaire) et procéder à sa mise aux normes d'accessibilité pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR).

Démarrage des travaux

Les travaux vont débuter courant novembre par le désamiantage/déplombage du bâtiment. Cette 1^{re} phase, d'une durée d'environ 3 mois, et les travaux de rénovation et d'extension qui s'en suivront (janvier/février 2020 – février 2021) nous contraignent, pour des raisons de sécurité, à fermer totalement le site. Une vingtaine d'associations sont impactées par ce projet. La municipalité, soucieuse de les accompagner et de préserver leurs activités, s'est engagée à les informer et à les reloger. Quatre réunions se sont tenues entre novembre 2018 et octobre 2019 pour leur présenter le projet, recueillir leurs avis et les informer des conditions et des modalités de relogement dans les modulaires.



Accueillir et accompagner nos associations

L'accompagnement de nos associations, face à ces changements majeurs, a toujours été une préoccupation de l'équipe municipale. Pour s'assurer de la poursuite de leurs activités, pendant la durée du chantier, le relogement au sein de bâtiments modulaires a rapidement

été validé, malgré les contraintes budgétaires, techniques et organisationnelles pleinement assumées par la Ville. Six bâtiments modulaires (2 salles de 60m², avec accès PMR, et 4 salles de 30m², classées ERP de catégorie 5), accueilleront donc nos associations dès le début du mois de novembre sur les anciens terrains de tennis, rue Galliéni. Et pour que celles-ci disposent d'un point d'eau et d'un accès toilettes, le sanitaire de l'ancien club-house sera remis en fonction par les services techniques. Outre le relogement de nos associations, leur présence dans ces modulaires a également été organisée, sur la base des informations qu'elles ont fournies, par le service population-communication qui a conçu un nouveau planing d'attribution de créneaux. Leurs activités continueront dans l'actuelle Maison des Associations jusqu'à la Toussaint et, après l'arrêt habituel des congés scolaires, elles reprendront dès le 4 novembre 2019, dans les installations modulaires.

Ce projet, qui verra naître la Maison des Associations, engendre pour nos associations des perturbations que les services municipaux s'efforceront d'atténuer, en les accompagnant tout au long des travaux. « Villennes Infos » vous tiendra régulièrement informés de l'avancement du projet.

Mise en Seine, une boutique « Made in Villennes »

De la décoration de créateurs « Made in France », aux cosmétiques végan et aux accessoires de mode tendance, Delphine Gourdon sélectionne pour vous du bonheur à tous les prix.

Vinfos : votre boutique à Villennes, un projet du cœur ?

Delphine Gourdon : ancienne responsable de boutique, je suis passionnée de décoration et de contact humain et je suis surtout profondément attachée à ma ville dans laquelle je vis depuis maintenant 27 ans ! Aussi, ouvrir ma boutique à Villennes était un projet qui me tenait à cœur depuis longtemps. En 2018, l'occasion s'est présentée et *Mise en Seine Concept Store* a ouvert ses portes au 26 rue Parvery.

Vinfos : Quel est justement le « concept » de Mise en Seine ?

DG : J'ai à cœur de proposer une boutique chaleureuse et accueillante, dont je soigne en permanence la décoration. Et *Mise en Seine* se rapproche de la petite caverne d'Ali



Baba où chacun, peut y trouver son bonheur et... à tous les prix.

Vinfos : Comment sélectionnez-vous vos produits ?

DG : Tout d'abord, j'apporte un soin particulier à la sélection de mes fournisseurs. Je privilégie les créateurs français, les cosmétiques végan ou

respectueux de l'environnement et bien sûr, autant que possible, je choisis le « Made in France ». Ensuite, je suis sans cesse à l'affût des nouveautés, des pièces uniques... En résumé, je choisis tous mes produits rigoureusement et selon des critères environnementaux, esthétiques et qualitatifs.

Vinfos : Quel univers découvrons-nous dans votre boutique ?

DG : Vous y trouverez différents univers : la maison avec ses objets du quotidien et de décoration, la papeterie, la beauté ses parfums et cosmétiques, la mode avec ses accessoires et ses bijoux et enfin, l'univers ludique des enfants avec ses cadeaux pour petits et grands.

Infos pratiques : Mise en Seine – Concept Store, 26 rue Parvery. 01 39 28 41 53

contact@misenseine.fr. FB : Mise en Seine / Instagram - Ouvert : mardi-vendredi : 10h30-13h et 15h-19h samedi 10h-13h et 15h-19h.

Nouvelles installations

Notaire

Maitre Nathalie LE GALL, notaire installée dans notre Ville (juillet 2019), vous accueille à son cabinet, au 330 avenue Georges Clemenceau, et se tient à la disposition des particuliers et des professionnels pour les accompagner en matière de droit immobilier, droit de la famille et droit de l'entreprise.
Tél. 01 86 37 01 86.



Coach Scolaire

Claire Follenfant, coach scolaire, est certifiée Technicien et Praticien PNL* spécialisée en stratégies d'appren-

tissage. Elle met ses compétences au service de vos enfants et adolescents pour les aider à « apprendre à apprendre » et à surmonter leurs difficultés scolaires ou bien à améliorer durablement leur efficacité.

Apprentissage et méthodologie. 06 61 18 36 90
claire.follenfant@free.fr

*Recherches du Centre « InterActif » en Programmation Neuro-Linguistique situé en Belgique.

Immobilier

Emphase immobilier est une agence immobilière nouvelle génération qui s'appuie sur les dernières technologies pour offrir aux clients vendeurs et acquéreurs des services novateurs

et de qualité. Sébastien Alonzi est à votre écoute.

01 39 11 56 88 / 06 47 86 59 62

www.emphase-immobilier.com/ <https://www.facebook.com/EmphaseImmobilier/>

Economie solidaire

L'association CASE, Culture Arts Santé et Environnement, a pour vocation la promotion des arts, le mécénat culturel et la contribution à l'éducation. Dans cet objectif, Pierre Rousseau, son président, collecte tous vos livres au profit des bibliothèques et écoles d'Afrique. Merci à tous les bénévoles.
302 avenue des Bigochets. 06 78 04 07 02.
culture.arts.sante@gmail.com/casefr.org

Inscriptions sur les listes électorales

Date limite d'inscriptions :
vendredi 7 février 2020

Comment m'inscrire, suis-je bien inscrit sur les listes électorales ?
« Villennes Infos » vous tiens informés.

Les 15 et 22 mars 2020, je vote !

Le Décret n°2019-928 du 4 septembre 2019 fixe la date de convocation des électeurs français et étrangers aux dimanches 15 et 22 mars 2020, en vue de procéder à l'élection des conseillers municipaux et communautaires.

Comment m'inscrire ?

La date limite des demandes d'inscriptions est fixée au **vendredi 7 février 2020**. Je peux m'inscrire :

- en ligne : demarches.interieur.gouv.fr ou [Service-Public.fr](https://service-public.fr), quelle que soit la commune de résidences,
- par courrier, en adressant à votre mairie le formulaire d'inscription (Cerfa n° 12669*02 – service-public.fr), rempli avec les pièces justificatives,

- en mairie, en déposant une demande d'inscription (Cerfa n° 12669*02 + pièces justificatives). Les électeurs déjà inscrits peuvent s'assurer de leur inscription via service-public.fr > rubrique particuliers/vos droits/services en ligne et formulaires/ISE.

Si votre nom n'apparaît pas, contactez le service élections de votre Ville (01 39 08 25 40) qui procédera à une nouvelle vérification. En cas de non inscription, vous devrez déposer une nouvelle demande d'inscription.

Modification d'Etat-Civil

Toute demande de changement d'Etat Civil doit être adressée directement à l'INSEE : service-public.fr/mademarche

En savoir plus : service-public.fr

Votre Conseil municipal en séance...

■ **Jeudi 12 septembre 2019**

- Approbation de l'attribution de compensation définitive 2016.
- Rejet du protocole financier général de la Communauté Urbaine Grand Paris Seine et Oise.

■ **Mardi 8 octobre 2019**

- Demande de subventions au Département et à la Région pour les projets de la Maison des Associations et du hangar des clubs nautiques.
- Ouverture du dimanche des commerces de détail : période avant Noël, soldes d'été, soldes d'hiver.
- Acquisition de parcelles dans le Bois du Bosquet.

Le compte-rendu détaillé de chaque séance est consultable sur le site internet de la ville après approbation par le Conseil Municipal.

Hommage à Jacques Chirac

En hommage à Jacques Chirac, Président de la République de 1995 à 2007, le Maire, les élus et de nombreux Villennois se sont recueillis lundi 30 septembre autour de la stèle dédiée au Général de Gaulle dans le parc de la mairie. Dans son discours, le Maire a évoqué la longévité de la vie politique de Jacques Chirac, qui a exercé les plus hautes fonctions de la vie publique et dont des décisions importantes marquent encore notre vie aujourd'hui, ainsi que l'homme chaleureux qui aimait la vie et a su se faire aimer des Français.



Police municipale : nouvelle recrue



Depuis le 2 septembre, notre Police municipale accueille un nouvel agent, Hocine Oudina, brigadier, qui nous vient de la Ville de Villepreux. Bienvenue à Villennes !

L'accueil de la mairie et vous

Zoom sur l'accueil de votre mairie. Vous allez être surpris !

13 132 demandes

Du 1^{er} janvier au 7 septembre 2019, l'accueil de la mairie a traité 13132 demandes (présences physiques en mairie et par téléphone).

Par semaine, en moyenne, ce sont donc 355 demandes qui sont traitées, soit 70 demandes par jour ! Ces chiffres comptabilisent uniquement les appels gérés par le standard et les personnes reçues à l'accueil, mais ne prennent pas en compte les appels sur les lignes directes.

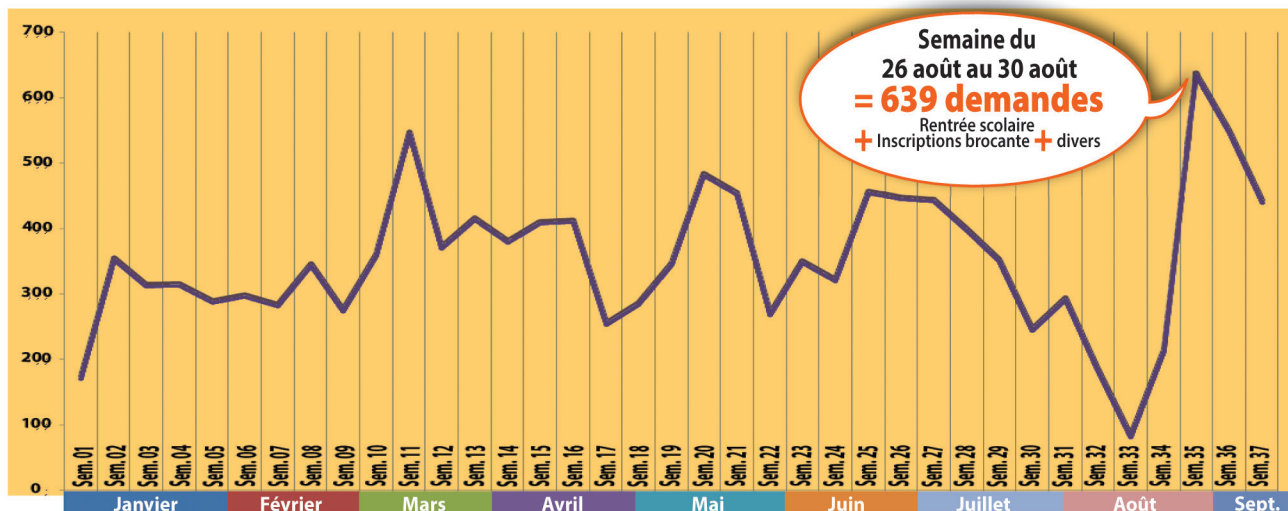
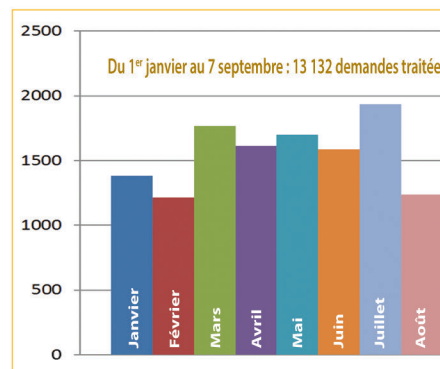
Les sujets traités sont principalement : le scolaire et le périscolaire, les inscriptions et la vérification de situation électorale, l'urbanisme et les événements de la Ville (RockaVillennes, Arts en Fête, Forum des Associations...). Mais aussi, la recherche de renseignements, de numéros de téléphone, d'activités... N'oubliez pas : villennes-sur-seine.fr vous renseigne.



Un accueil rénové

Et pour continuer à vous recevoir dans d'agréables conditions, au printemps l'accueil a été rénové avec la création d'un bureau Etat-Civil, qui offre un espace de confidentialité nécessaire aux traitements des actes. Une nouvelle banque d'accueil plus claire et plus ergonomique a également été installée, derrière laquelle le sourire de Caroline répond à vos demandes.

Nous vous remercions pour votre confiance et l'amabilité dans laquelle se déroule la majorité de nos échanges. Le service à la population-communication, auquel les pôles accueil/ état civil/élections sont rattachés, reste à votre écoute (01 39 08 25 40).



Pour vous tenir informés, n'oubliez pas nos outils numériques : www.villennes-sur-seine.fr

mairie de villennes sur seine @VilleVillennesS et les panneaux lumineux.

Un nouveau geste pour l'environnement

Sensible à la préservation des ressources en eau potable et aux économies budgétaires, la ville a entrepris de réduire la consommation d'eau dans ses bâtiments.

Dans le cadre de sa politique environnementale, la Ville a mandaté en avril 2019 la société *Jalex Environnement*, spécialisée en réduction des consommations d'eau auprès des collectivités et des professionnels, pour réaliser un audit sur la consommation d'eau dans ses bâtiments communaux.

Cet audit a été réalisé avec un objectif précis, réduire le débit en litre/minute sur près de 90% des points d'eau identifiés, et à partir de 2 critères :

- l'identification de l'ensemble des points d'eau ;
 - un relevé de débit sur chacun de ces points d'eau.
- Suite au diagnostic, la société a présenté ses préconisations techniques et s'est engagée sur les résultats d'économie annoncés dans son audit.

En suivant ces recommandations, dont la pose de matériels plus adéquats qui seront amortis en 19 mois, la ville va réduire significativement sa consommation d'eau actuelle à hauteur de presque 13 %, sans pour autant changer le confort des utilisateurs. Ce qui représente une économie annuelle sur le budget de fonctionnement d'un peu plus de 2 000 €. Et surtout, ce sont un peu plus de 500 m³ d'eau qui seront économisés chaque année !

Pour préserver cette ressource essentielle à notre survie, nous vous invitons également à participer à cette action en faveur de l'eau par des gestes simples.

Économie d'eau : un geste à la fois

Gardez un pichet d'eau au réfrigérateur. Cela vous évitera de laisser couler le robinet pour obtenir de l'eau froide.

Cessez d'utiliser la toilette comme une poubelle.

Arrosez fleurs et gazon le matin plutôt que le soir, car un sol frais absorbe mieux l'eau.

Fermez le robinet pendant que vous lavez la vaisselle. Ne l'ouvrez que pour rincer.

Limitez vos douches à cinq minutes ou moins, et fermez l'eau pendant que vous vous savonnez. Pour un bain, ne remplissez la baignoire qu'au

Lavez votre voiture à l'aide d'un seau d'eau et d'une éponge. Vous économiserez quelque 300 litres d'eau !

Fermez le robinet pendant que vous vous brossez les dents.

World Clean Up Day



Dans le cadre du « World Clean-up Day », la journée mondiale de nettoyage citoyen, samedi 21 septembre, de nombreux bénévoles, dont beaucoup d'enfants, ont répondu à l'appel de la Ville et de l'association VIE. Ce nettoyage s'est concentré, cette année, sur le quartier Fauveau, et ce ne sont pas moins de 3 gros bacs de déchets qui ont été ramassés, puis triés par les participants en vue d'être valorisés.

Bravo à tous !

Un pas vers le cimetière végétal

La majorité des cimetières sont traditionnellement peu végétalisés. Or, depuis quelques années cette conception évolue pour que dans ce lieu de recueillement le retour de la nature soit un atout et non plus une contrainte.

Une perception historique et culturelle

A partir du XX^e siècle, la place de la nature dans les cimetières s'efface au profit d'une conception très géométrique permettant de dégager plus d'espaces pour les tombes : alignements en béton fabriqués industriellement, tombes organisées en rangs serrés, séparées par des allées de schistes ou de graviers très imperméabilisées compliquant l'entretien. Une perception du lieu où le moindre brin d'herbe doit disparaître, la flore spontanée était mal perçue des usagers. L'utilisation des pesticides s'impose alors comme la solution la plus pratique pour le désherbage. De nos jours, au-delà de l'aspect de propreté, avec la montée des inquiétudes vis-à-vis des biocides et les questions de pollution de l'environnement, la gestion des cimetières évolue vers une conception plus écologique et plus naturelle du lieu.

Vers un cimetière plus végétal

A Villennes dès 2015, dans le cadre de la politique environnementale et de préservation de la biodiversité, la pratique du « zéro phyto », (suppression de l'utilisation des produits toxiques : herbicides, fongicides..) a été mise en œuvre pour la gestion des espaces verts. Leur entretien, réalisé par nos agents, se fait depuis par voie mécanique et manuelle. Cette politique s'est appliquée à la gestion de notre cimetière avec des choix de plantations repensés.

Une végétation économe en eau, plus facile d'entretien, plus résistante et en adéquation avec les exigences du terrain est privilégiée. Les

imposants thuyas, qui constituaient d'épais massifs près des caveaux, ont été réduits ou remplacés par des arbustes plus légers (différentes sortes de spirées). Des vivaces colorées, économes en eau (dont des lavandes) ont remplacé le massif de l'entrée, aérant l'espace. Des graminées ont également été plantées à divers endroits.

Rouges, dorées, bleutées, hautes ou basses, ces plantes, par leur aspect naturel, permettent des associations intéressantes dans les massifs et sont très adaptées aux jardins secs. Autour du Monument aux Morts, les massifs de thuyas ont été supprimés au profit



des ifs et des lilas des Indes, arbustes plus aérés et colorés, peu consommateurs d'eau, d'un entretien facile et dont les tiges hautes permettent d'ouvrir l'espace et de faciliter la circulation autour du Monument. L'accueil des visiteurs, constitué auparavant d'un seul banc en béton, a été amélioré avec l'installation d'un nouveau mobilier et agrémenté de trois pots végétalisés, fabriqués par nos services techniques avec des palettes de récupération, plantés de cordylines pourpres.

Enfin, depuis 2018, nos allées s'enherbent naturellement. L'enherbement spontané ou semé est en effet l'indicateur d'un environnement plus sain, dans lequel la nature reprend ses droits, avec le retour d'une nouvelle faune et flore.

Notre cimetière devient ainsi un espace plus naturel, gage d'une biodiversité préservée, qui concilie gestion écologique et respect du lieu, dans une atmosphère propice au recueillement.

Des stages sportifs et ludiques



L'École Municipale des Sports (EMS) propose pendant les vacances scolaires des stages à la semaine. Vos enfants sont accueillis de 8h à 17h30 et pratiquent de nombreuses activités tout au long de la journée. Pour la Toussaint, le programme est... sportif !

- Du 21 au 25 octobre : le matin vos enfants participeront à l'activité pour laquelle ils ont opté à l'inscription : cirque ou basket. A la fin de la semaine, cette activité n'aura plus de secret pour eux. Et l'après-midi,

ils pratiqueront les activités multisports : jeux traditionnels, athlétisme, kinball, baseball, tchoukball, volley-ball, scratchball...

- La deuxième semaine, du 28 au 31 octobre, ils démarreront la journée par les activités multisports : parcours du combattant, jeux d'opposition, bumball, basketball, biathlon, hockey et, bien entendu... course d'orientation d'Halloween ! L'après-midi sera consacrée à l'activité choisie : escalade ou roller.

Inscriptions : Service des Sports : c.chislard@villennes-sur-seine.fr / 01 39 08 02 13.



EMS cherche roulettes

L'École Municipale des Sports a besoin de vous ! Pour son projet de « caisse à savons », objet identifié roulant et confectionné par les enfants, l'EMS récupère vos vieux vélos, trotinettes, planches à roulettes, guidons, volants, roues... Vous pouvez déposer ce matériel au complexe sportif auprès de Cédric Chislard. Tél. 01 39 08 02 13.

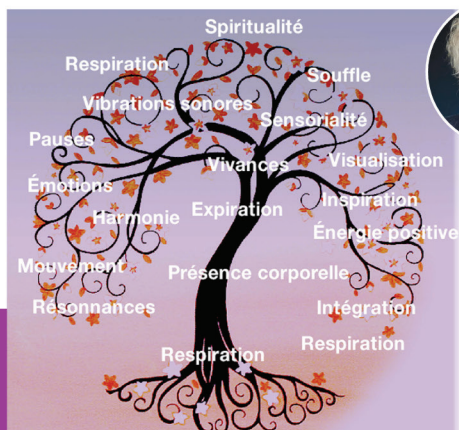
Le Tennis-Club de Villennes célèbre ses 70 ans !



Le dernier week-end de septembre a été festif pour le TCV : après une causerie très documentée sur l'histoire du tennis villennois par Michel Kohn le samedi soir, la journée du dimanche été consacrée à des animations et démonstrations de talents sportifs.

A l'heure du déjeuner, le nouveau président, Jean-Manuel Gerondaras, a accueilli avec trois de ses prédécesseurs (M. Pons, J. Gasnier et R. Mansour), une foule de membres et de sympathisants de ce club dynamique et plein de projets.

Donner du sens à votre vie avec la Sophrologie !



La Sophrologie est une méthode qui permet à chacun de mieux se connaître face aux situations de la vie !

Vous n'arrivez pas à libérer vos émotions ? Vous sentez souvent le stress vous envahir ? Vous avez besoin d'une préparation pour un futur projet ou examen ? Vous avez besoin de gagner en confiance, de révéler vos talents ou retrouver plus d'énergie et de santé ? La Sophrologie vous permet de progresser vers plus de liberté en apprenant à être créateur de votre vie...

Apprendre à faire une pause, se laisser guider dans une ambiance accueillante, sans jugement, où chacun avance à son rythme... Des séances où l'écoute et la considération sont l'axe des valeurs proposées dans ces ateliers chaque vendredi de 19h30 à 20h30.

Séance découverte : Sylvia Schmitt 06 22 27 46 12 - <https://www.sophro-souffledevie.com/>

Les expositions salle Fordan

Info+ : www.villennes-sur-seine.fr



8-17 novembre
Carré d'Arts

Une exposition artistique collective ouverte à toutes les formes d'arts visuels, sur le thème « Mouvements ».

Judi 7 novembre à partir de 18h30 : vernissage en présence des artistes.

Samedi 9 novembre à 14h30 : conférence par Caroline Chik « photographie et mouvement »



Semaine : 15h30-18h
Week-end 11h-13h
et 15h30-18h
Ouvert le 11 novembre

19-24 novembre

Dominique Turpain



Venise, New York, Paris et Londres revisitées à la manière « street art », avec fantaisie et impertinence.

26 novembre-8 décembre

**La Nature en scène,
par les Photophiles
de Villennes**

Didier Bracard présente sa série « Le cerf, roi fantôme », parmi les photos récentes du club.

Semaine : 15h-19h

Week-end : 10h-12h et 14h-19h

10-22 décembre

**Donna Acheson
Juillet et
Marion Gayraud**

Rencontre d'aquarelles mi-figuratives mi-abstraites et de naïfs personnages en raku.



Et aussi...

**Vendredi 29 novembre à 19 h,
salle des Arts :**

Conférence par Didier Bracard,
suivie du vernissage.



Et aussi... [salle des Mariages]

8-14 novembre

« Cent ans déjà »

Une exposition sur l'Armistice de 1918 et le Traité de Versailles, prêtée par la Ville de Poissy. Mise en lumière de ce moment d'Histoire, de ses circonstances et de ses enjeux.

Entrée libre aux heures d'ouverture de la mairie.



Julie Alcaraz, piano – Concert Jeune talent



Dans le cadre des Soirées Musicales organisées par le Comité de la Culture

Dimanche 10 novembre à 17h – Salle des Arts

Pianiste accomplie actuellement en « Post-graduate » au Mozarteum de Salzburg, également violoncelliste et chanteuse lyrique, Julie Alcaraz fait vibrer les cordes sensibles de sa voix et de son violoncelle dans chaque touche de son piano. Musicienne

atypique, elle enrichit sans cesse son jeu pianistique par cette pluralité musicale. Cette artiste d'origine espagnole est particulièrement heureuse d'interpréter le répertoire d'Albéniz à travers l'œuvre d'Iberia, qui tient une place toute particulière dans son cœur.

Tarifs : adulte 20€ - Tarif réduit 10€ - Enfant (-16 ans) : gratuit.
Renseignements et réservations : gourdon.eve@wanadoo.fr ou 06 98 22 27 07

Marché de Noël

**Samedi 7 décembre
10 h-18 h - Centre-ville**

Spécialités et gourmandises, décorations, chants de Noël et animations diverses s'offrent à vous pour plonger dans l'ambiance de Noël... Les associations, commerçants et artisans vous attendent sur leur stand pour préparer la fête ! Petite restauration sur place.



Concert de Noël

Offert
par la
Municipalité

**Samedi 7 décembre
18 h – Église Saint-Nicolas**

Il y a 4 ans, les *Gospel Church* avaient galvanisé la foule présente dans l'église. De retour en 2019, ces 5 chanteurs aux voix chaudes et généreuses, accompagnés par un pianiste, vous plongeront au cœur du negro spiritual et du gospel. Vous vibrerez au son de « Oh happy day », « When the saints » ou encore « Go down Moses »... Un concert incontournable !

Sur réservation au 01 39 08 25 40
ou s.czeher@ville-villennes-sur-seine.fr

Ça se passe à la bibliothèque...

Un nouveau visage

De ludothécaire à bibliothécaire, il n'y a que les objets de médiation culturelle qui varient. Les échanges humains et l'accès à la culture et au plaisir sont le cœur de notre mission. C'est ainsi que Candice Buthiau rejoint aujourd'hui l'équipe de la bibliothèque Émile Zola. Elle proposera ses compétences et sa bonne humeur à tous nos usagers et aura plaisir à émerveiller les plus petits avec de belles histoires. Nous lui souhaitons la bienvenue.



À pas contés

- Mercredis 16 octobre et 18 décembre à 16h : A pas contés*, des histoires pas banales et contes extraordinaires, par l'équipe des conteuses... Pour les enfants à partir de 4 ans.



Les rendez-vous de la dictée villennoise

- Samedi 23 novembre : « A vos plumes » (dictée à la façon Bernard Pivot) pour les ados et adultes à 14h30, et « Remue-méninges » (jeux autour de la langue française) pour les enfants du CE2 à la 6^e à 15h30...

*Sur inscription au 01 39 08 00 96 ou bibliotheque@ville-villennes-sur-seine.fr

Théâtre : Les Arts associés présentent...

Samedi 16 novembre
Salle des Arts

- 18h30 : *Une heure de tranquillité* de Florian Zeller. Une œuvre hilarante façon Vaudeville, un pur Feydeau contemporain.
- 20h30 : *Une maison de poupée* de Henrik Ibsen. L'histoire d'un couple à la pérennité menacée... Première pièce féministe, écrite en 1880 !



Danceline Show



Samedi 23 novembre, 18h

Salle des Arts

Spectacle de modern'jazz, street dance, danse orientale, Bollywood et bachata par Danceline.

Un show à l'énergie communicative porté par des danseurs enfants, ados et adultes !

Tarif unique : 5€ - Réservations : 06 22 02 07 46 ou associationdanceline@gmail.com

Corps à Cordes 2^e opus



Samedi 14 décembre, 18 h et 21 h

Salle des Arts

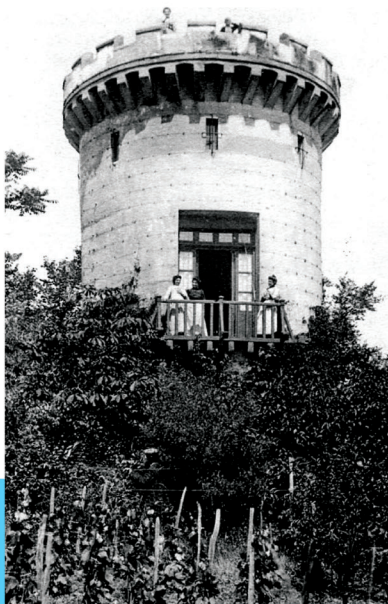
Spectacle de danse contemporaine et musique live par l'ASV Danse et la Vilaine Compagnie
Lorsque les danseurs et les musiciens font corps, l'alchimie opère...

Tarif unique : 5€

Réservations : 06 64 95 30 14 ou sarah.lamy@gmail.com

Villennes et son passé agricole [1^{re} partie]

A l'heure où sur toute notre planète, la Nature disparaît devant la civilisation destructrice des humains, il faut vite raconter la longue histoire de notre très ancien village : « Villennes au passé simple » et... agricole !



La première vigne professionnelle, plantée en 2017 à Davron (78), vient d'être vendangée ces dernières semaines, les Yvelines renouant ainsi avec la tradition plus que millénaire de la viticulture.

Les raisins d'Ile-de-France étaient déjà très appréciés au IV^e siècle par l'Empereur romain Julien ; ils étaient alors récoltés tout au long de la Seine sur les coteaux ensoleillés (de l'Ile de la Cité à Chanteloup-les-Vignes !). Louis XI appréciait, lui aussi, l'excellent vin blanc de la région, et particulièrement celui de la vigne de la « **La Goutte d'Or** »

(nom actuel d'un quartier de Paris) ; les vigneron lui en avaient même offert quatre muids - 1072 litres - pour son anniversaire ! – Henri IV, lui, disait que « **le vin de Meudon lui rappelait les saveurs du Jurançon** ». En 1786, à Villaine*, la vigne était cultivée sur les terrains les mieux exposés : rue des Iselles, « chemin de Villaine à Médan », route de Marolles, au pied de la tour de l'ancienne ferme de Beaulieu (cf. photo). À l'approche de la Révolution, elle n'occupait plus que 39 arpents sur les 1036 de la Paroisse et la qualité n'était plus la même : les vigneron – déjà contestataires – n'attendaient plus la publication du « **ban de vendanges** » (autorisation seigneuriale pour débiter la cueillette du raisin).

*Villennes

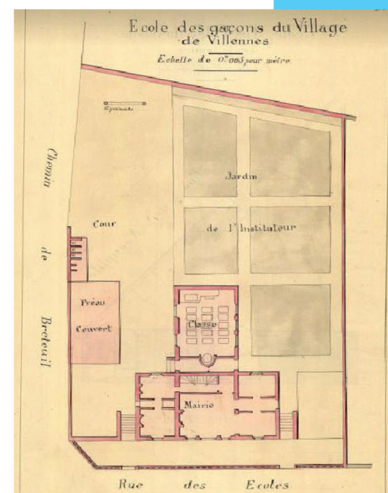
Cercle Historique de Villennes

Odile Loisel - Tél. 01 39 75 84 47 - Etienne Apostoly (Généalogie) - Tél. 01 39 75 90 82
contact@villennes-historique.fr - coloisel@orange.fr

L'ancienne mairie-école, devenue la Maison des associations

Le diagnostic préliminaire aux travaux de rénovation et d'extension de la Maison des associations (cf. p10) a révélé d'importantes quantités d'amiante et de peinture au plomb. Il n'est pas étonnant de trouver ces matériaux dans un bâtiment construit en 1886 et inauguré l'année suivante. Le projet de l'école-mairie avait été décidé en 1881, comme dans de nombreuses villes françaises, suite aux lois de Jules Ferry, accompagnées de subventions pour développer l'instruction publique. Un terrain de 1250 m² a été acquis d'une famille d'agriculteurs à l'angle de la rue de l'Ecole, où se trouvait déjà l'école des filles, et de la rue pavée, ancienne rue du Ru, devenue la rue de la Mairie puis, de nos jours, la rue de l'Ancienne mairie.

De longues études ont produit différentes propositions architecturales, telles qu'une bâtisse monumentale, avec un clocheton, et un long bâtiment, sans ornement. Le conseil municipal a fait un choix correspondant mieux au caractère du village. Le plan, ci-contre, de la fin du XIX^e siècle, montre l'étendue du jardin de l'instituteur, logé à l'étage. L'école des garçons ne comprenait qu'une classe ; une autre a, ensuite, été ajoutée dans son prolongement. La mairie n'occupait, à l'origine, que deux petites pièces, dont un local d'archives ; elle s'est étendue, notamment par la construction de la salle des mariages,



où se tenaient les réunions du conseil municipal. Cette salle de la Maison des associations porte le nom de Maurice Magnet, le maire qui a fait aménager la mairie actuelle, cent ans après la construction de la mairie-école.

ACV, la mémoire de Villennes - Michel Kohn - Tél. 01 39 75 71 92
memoire.villennes@free.fr - <http://memoire-villennes.info> - [f](#) memoire.villennes

Villennes et ses centenaires

C'est rare et si beau !

En septembre, notre ville a eu le plaisir de célébrer, pas une seule mais, deux centenaires !

Madame Georgette Buirette, née le 25 août 1919 et Madame Marcelle Hugon, née le 12 septembre 1919 ont toutes deux fêté leur 100 printemps.

L'équipe municipale a eu l'honneur de les rencontrer et de célébrer, en offrant un agréable bouquet de fleurs à chacune, cet exceptionnel anniversaire.



Mme Marcelle Hugon, entourée de sa famille et de Éva Séguy, adjointe au Maire en charge des Affaires sociales, et de Christyane Javoise, conseillère déléguée aux Aînés.

Au service de nos aînés

Avec le repas-portage, je mange équilibré

Votre état de santé ne vous permet plus de préparer vos repas et vous souhaitez manger équilibré sans avoir à faire de courses ? Pensez au repas portage.

La Ville a confié la gestion de ce service à notre prestataire de restauration collective, le Groupe Elicor qui, tous les jours de la semaine, vous livre un déjeuner. Ces repas sont préparés selon un cahier des charges strict dans le respect des règles nutritionnelles, et sont validés par la ville. Ils ont l'avantage d'être diversifiés et équilibrés. De plus, suite aux épisodes caniculaires de l'été, une bouteille d'eau a été ajoutée à titre gracieux avec chaque repas.

Vous souhaitez retrouver le plaisir des plats cuisinés ? Pensez au repas portage.

Infos pratiques :

Prix du repas : 6 € comprenant une entrée, un plat, une portion de fromage, un dessert, un morceau de pain et une bouteille d'eau. Les repas peuvent être adaptés aux régimes diabétiques et sans sel.

Informations et inscriptions : service Population-Communication / Pôle Social - Nathalie GRESS, 01 39 08 25 68

Une semaine bleue dynamique

Pendant la semaine bleue (7-13/10), nos aînés sont partis, grâce aux sorties organisées par la Ville, à la découverte de la Maison de l'Eau à Carrières-Sous-Poissy et au Musée du jouet de Poissy. En plus de ces deux sorties, ils ont pu profiter d'un loto, une animation qui a toujours un succès... fou !



Le loto des aînés, lundi 7 octobre 2019.

Repas de Noël



Le lundi 9 décembre, nos aînés se retrouveront pour le traditionnel repas de Noël au restaurant le Coq au Vin à Triel-sur-Seine. Un repas gourmand et festif leur sera offert pour lancer les fêtes de Noël. Pour le transport, la Ville met un bus à disposition des participants. Un courrier vous parviendra début novembre.

Lundi 9 décembre – 12h30. Contact : Nathalie Gress - 01 39 08 25 68.

À vos agendas !

- **Mardi 22 octobre à 15 h** : visite du Château de Monte Cristo, Marly-le-Roi. 12 €/personne. Sur inscription.* Il est prévu un covoiturage.
- **Mardi 7 janvier 2020 à 14h30**, salle des Arts : Galette des Rois.

*Infos+ : Christyane Javoise, 06 13 01 37 80.

Une Villennoise double Championne de France

En juin 2019, Pernille Giraud-Sauveur a été sacrée deux fois championne de France de badminton en double dames et en double mixte.

Pour Frédéric Daniel, président de l'association ASV : « Pernille a dû naître avec une raquette de bad dans la main ». Il est vrai que ses origines danoises la prédestinaient à ce sport. Habitante Villennes-sur-seine depuis bien plus de 20 ans, elle a été à l'origine



de la création de l'ASV badminton où elle a exercé les fonctions d'entraîneur pour les jeunes, trésorière et joueuse émérite lorsque l'équipe 1 évoluait en championnat régional.

En juin, elle a remporté les deux titres de championne de France vétérans 4 en double mixte et en double dames. Une performance exceptionnelle ! Ceux qui l'ont affrontée en match restent stupéfaits par sa capacité à toujours placer le volant au seul endroit difficile à atteindre pour son adversaire. Œil de lynx, tactique de feu mais éternel sourire pour elle qui semble trouver la victoire si facile. « Championne de France ! *Pernille is magic !* »



ASV Badminton - 06 85 62 02 13 - bad.villennes@gmail.com - <https://badminton-villennes.com>

Tribune libre

6 poules font leur rentrée scolaire à Villennes

Pour lutter contre le gaspillage dans nos restaurants scolaires, les élus du Conseil Municipal des Jeunes de Villennes ont décidé d'installer un poulailler dans le parc de la mairie avec le soutien de Pierre-François DEGAND, maire-adjoint aux affaires scolaires, et en partenariat avec les 4 écoles villennoises. Fini les poubelles remplies de bouts

de pain à peine entamés ! A présent, les restes de la cantine feront office de nourriture pour les six poules pondeuses. Selon les estimations, une poule ingère près de 75 kg de déchets alimentaires en une année. Les éventuels biodéchets trouvent ainsi un exutoire en dehors de la poubelle ! Avoir des poules permet également

d'obtenir des œufs frais et « locaux » : plus de 220 œufs par an sont produits par poule. Ce projet montre qu'il est possible de trouver à la transition écologique une application concrète dans notre quotidien.

Pierre-François DEGAND
Liste Avenir Villennes
avenirvillennes@gmail.com

AGENDA

A partir du 4 novembre

Opération recyclage de bulbes

La mairie propose aux Villennois un sachet de bulbes à retirer à l'accueil.

Du 8 au 17 novembre

Exposition Carré d'Arts

Salle Fordan

Une exposition artistique collective ouverte à toutes les formes d'arts visuels, sur le thème « Mouvements » (cf. p17)

Du 8 au 14 novembre

« Cent ans déjà »

Salle des Mariages (aux heures d'ouverture de la mairie)

Une exposition sur l'Armistice de 1918 et le Traité de Versailles. (cf. p17)

Dimanche 10 novembre

Julie Alcaraz, concert de piano

17h - Salle des Arts

Dans le cadre des Soirées Musicales organisées par le Comité de la Culture (cf. p18).

Lundi 11 novembre

Commémoration de l'Armistice de 1918

10h30 - Dépôt de gerbe à la plaque de la rue de la Croix et au cimetière de Villennes (Monument aux Morts).

12h - Place de la Libération

Samedi 16 novembre

Théâtre par les Arts associés

18h30 et 20h30 - Salle des Arts (cf. p19).

Samedi 23 novembre

Les rendez-vous de la dictée villenoise

14h30 et 15h30 - Bibliothèque (cf. p19).

Du 19 au 24 novembre

Exposition Dominique Turpain

Salle Fordan

Venise, New York, Paris et Londres revisitées à la manière « street art », avec fantaisie et impertinence (cf. p17).

Samedi 23 novembre

Danceline show

18h - Salle des Arts

Spectacle de modern'jazz, street dance, danse orientale, Bollywood et bachata
Tarif unique : 5€ (cf. p19).

Du 26 novembre au 8 décembre

Exposition La Nature en scène, par les Photophiles de Villennes

Salle Fordan

Didier Bracard présente sa série

« Le cerf, roi fantôme », parmi les photos récentes du club (cf. p17).

Vendredi 29 novembre

Conférence par Didier Bracard

19h - Salle des Mariages

Suivie du Vernissage de l'expo photo.

Samedi 7 décembre

Marché de Noël

10h-18h - Centre-ville

Ambiance festive et gourmande garantie !
Petite restauration sur place (cf. p18).



Samedi 7 décembre

Concert de Noël par le groupe Gospel Church

18h - Église Saint-Nicolas

Offert par la Municipalité. Sur réservations (cf. p18).

Du 10 au 22 décembre

Exposition Donna Acheson Juillet et Marion Gayraud

Salle Fordan

Rencontre d'aquarelles mi-figuratives mi-abs-traites et de naïfs personnages en raku (cf. p17).

Samedi 14 décembre

Corps à Cordes, 2^e opus

17h et 20h - Salle des Arts



Spectacle de danse contemporaine et musique live par l'ASV Danse et la Vilaine Compagnie.
Tarif unique : 5€ (cf. p19).

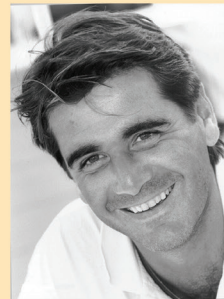
Mercredis 16 octobre et 18 décembre

A pas contés

16h - Bibliothèque

Carnet

Le Docteur Yann Abadie nous a quittés



Nous avons appris avec une grande tristesse la disparition du Docteur Yann Abadie, médecin généraliste à Villennes depuis trente ans.

Sa compétence, sa disponibilité, son sourire étaient appréciés de tous.

Très nombreux sont les Villennois qui ont tenu à lui rendre hommage lors de ses obsèques le 3 octobre dernier.

La commune adresse à sa famille ses plus sincères condoléances.

État civil

NAISSANCES

Lua Regragui Delahousse, le 23 juillet.

Assya Babinga, le 8 août.

MARIAGES

Nicolas Pascau Baylere et Claire Maris, le 20 juillet.

Tanguy Raux et Tiffany Monin, le 23 août.

Dominique Clausse et Catherine Surault, le 31 août.

DÉCÈS

Renée Billot veuve Gougerot, le 9 juin.

Elisabeth Sieradzan veuve Adamski, le 9 juin.

Monique Le Sidanner épouse Bruneau, le 10 juin.

Denyse Roboam veuve Huché, le 21 juin.

Léa Christens épouse Tokka, le 21 juin.

Cléo Théodorou veuve Fresne, le 30 juin.

Jacques Sebban, le 1^{er} juillet.

Olga Fernandez veuve Masia, le 9 juillet.

Denise Bazelaire veuve Godineau, le 13 juillet.

Jacques Pied, le 21 juillet.

André Charles, le 31 août.

AGENCE ARRIO
FONDÉE EN 1880

Spécialiste des
maisons de charme

Ventes · Locations Gérance

Un conseil ?
Une estimation gratuite ?

Du lundi au samedi

Villennes-sur-Seine
Médan • Orgeval • Morainvilliers
Vernouillet • Verneuil-sur-Seine
Triel-sur-Seine...

01 39 75 80 02

www.agencearrioimmobilier.com
arrio@orange.fr



RCS 810 390 831

studio@orange.fr - 01 39 75 80 02